

Offrir un stage en gestion de réseaux

Document à l'intention de l'entreprise désirant offrir un stage



Collège de
Maisonneuve

Généralités

- Stage se déroulant du **18 mars au 10 mai 2019**
- 8 semaines de stage (env. 37,5 h/sem), couronnant trois années d'études au DEC régulier

Plusieurs entreprises soumettent spontanément une offre de stage au collège. L'étudiant peut également lui-même solliciter des milieux de stages potentiels. Le placement des étudiants débute dès le mois d'octobre.

Compétences de nos étudiants

Domaines de connaissance

- Planification, installation, configuration d'un réseau local ou étendu
- Principaux protocoles de la pile TCP/IP
- Optimisation et sécurité des réseaux
- Virtualisation de serveurs
- Dépistage de problèmes physiques et logiques du réseau
- Dépannage et soutien aux utilisateurs

Technologies

- Systèmes d'exploitation: Windows (station de travail et serveur), Linux
- Serveurs: Apache, Exchange, IIS, Exchange, SQL Server
- Services réseau: Active Directory, DNS, DHCP, WINS
- Sécurité: NAT, pare-feu, VPN, RAID, Syslog
- Outils: PowerShell, CMD, MMC, VMWare
- Langages: Python, SQL

Exigences du stage

Contenu

Le stage doit permettre à l'étudiant de mettre en pratique ses apprentissages. En gestion de réseaux, l'étudiant peut participer à la planification, l'installation, la configuration d'un réseau local ou étendu. Il peut travailler à l'optimisation de la performance et d'intégration des mécanismes de sécurité des données. Il peut veiller à l'interconnexion de diverses plateformes, et au dépistage de problèmes physiques et logiques du réseau. Il peut participer au dépannage des utilisateurs, si ce dépannage est surtout de niveau 2, et ne constitue pas la seule tâche de son stage.

Supervision

Tout stagiaire doit être encadré par un superviseur qualifié en programmation, auquel l'étudiant pourra se référer sur une base régulière.

Envergure de l'entreprise

Le milieu doit être d'envergure suffisante pour offrir à l'étudiant une expérience structurée et enrichissante du marché du travail.

Équipement

L'entreprise doit fournir le matériel et le logiciel nécessaires à l'étudiant.

Il n'est pas exigé de rémunérer les étudiants pendant leur stage. Certaines décident toutefois de le faire, ce qui rend le stage particulièrement attrayant.

Comment procéder

L'entreprise qui désire offrir un stage en gestion de réseaux/TI doit remplir le formulaire suivant : <https://bit.ly/2Nkf9Jc> et de le faire parvenir à choule@cmaisonneuve.qc.ca et/ou à stages@cmaisonneuve.qc.ca.

Un stage stimulant, décrit de façon claire, saura attirer de bons candidats! Le formulaire permet de préciser si l'offre s'applique à un étudiant spécifique par qui vous aurez été sollicité, ou plutôt à l'ensemble des étudiants.

L'offre sera ensuite validée par les professeurs. Les entreprises retenues seront contactées au cours de l'automne ou au début de l'hiver. Les stagiaires pourront ensuite être sélectionnés suite à une entrevue.

Notez que nous offrons également des stages en informatique de gestion/développement d'applications: <https://bit.ly/2IDNnqx>

Pour plus de renseignements, contactez Caroline Houle, professeur et coordonnatrice des stages en informatique au 514-254-7131 poste 4473, choule@cmaisonneuve.qc.ca.